Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant.

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fév—Mar jeu dim

L'ETAT SANITAIRE.

:o:

SITUATION RASSURANTE.

Progression décroissante du nombre des cas de fièvre jaune.

Les travaux de désinfection et d'assainissement systématisés et poursuivis activement.

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 21.
Décès, 5.
Nouveaux foyers d'infection, 5.
Total des cas jusqu'à date, 304.
Total des décès jusqu'à date, 60.
Total des foyers d'infection, 46.
Les nouveaux foyers d'infection sont.
No. 1131 rue Quatrième; 3111 rue Constance; coin Maple et Short; 1126 rue Dumaine; 1811 rue Bourgogne.

Sévérité des quarantaine.

Aucun voyageur ne peut quitter la ville pour se rendre à un point quelconque de l'Etat du Mississipi, et aucun ne peut même traverser le Texas.

Le projet d'établissement d'un camp de détention à la frontière du Mississipi sera abandonné, à moins que les autorités sanitaires de cet Etat ne consentent à accepter les certificats de santé.

Grande activité dans toutes les parties de la ville.

De nombreux ouvriers sont occupés à verser du pétrole sur l'eau des citernes et autres récipients, des puisards, des fosses d'aisances, etc., et à les garnir de toile métallique.

Les comités des wards ont organisé leurs forces et beaucoup de travail a été accompli hier dans la journée.

De nombreux meetings ont été tenus dimanche dans la journée et les vice-présidents des précincts y ont reçu leurs instructions.

Au Camp d'Avondale.

On a annoncé hier que les personnes qui se sont installées au camp de détention d'Avondale le 27 juillet seraient libérées aujourd'hui et pourraient partir.

Près de cent personnes sont à ce camp, mais comme beaucoup vont le quitter aujourd'hui il y aura de la place pour celles qui désireraient quitter la Nouvelle-Orléans.

Un cas à Morgan City.

Le Dr Edmond Souchon, président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a reçu hier soir une dépêche dans laquelle le Dr T. M. Tarleton, président du Bureau de Santé de la paroisse de Ste-Marie, annonce l'existence d'un cas bien caractérisé de fièvre jaune à Morgan City.

Rapport officiel du Bureau de Santé.

La situation s'améliore incontestablement; le nombre des nouveaux cas semble suivre une progressive décroissance.

Dans son rapport officiel pour la journée d'hier le Bureau de Santé de la ville accuse 21 nouveaux cas, contre 27 hier.

Il est vrai qu'il y a eu 5 décès au lieu de 3, mais le nombre n'en est pas moins très faible. Cinq nouveaux foyers ont été découverts et six des nouveaux cas se trouvent dans la partie supérieure de la ville.

Cinq malades ont été envoyés hier à l'hôpital temporaire de la rue Dumaine. Trois malades y sont morts.

Une verte réponse du Dr Souchon.

Le langage absolument immotivé dont vient de faire usage le gouverneur de l'Etat du Mississipi, M. Vardaman, en répondant au gouverneur Blanchard qui, usant du premier de tous les droits, celui de se défendre, repoussait les injustes accusations formulées contre nos autorités sanitaires d'Etat et de Ville, a été condamné par tous les gens sérieux, honnêtes.

Le gouverneur mississipien a de beaucoup dépassé le but; il est sorti de la modération, de la réserve que lui imposait la dignité de sa haute magistrature, et s'est attiré du Dr Souchon la réponse que voici:

—Je nie de la façon la plus formelle ce que dit le gouverneur Vardaman, du Mississipi: que je savais qu'il y avait nombre de cas de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans avant que l'existence de la maladie fut annoncée.

Cette affirmation est fausse et erratique, (sic) et trahit parfaitement le tempérament bien connu du gouverneur Vardaman.

Quand le premier cas de fièvre jaune m'a été annoncé, mon étonnement a été aussi grand que si j'avais vu la foudre sillonner un ciel serein. Pas même la rumeur de l'existence de la maladie ne m'était parvenue. Dès que j'eus vu quatre cas suspects en quatre jours, j'écrivis une lettre ainsi conçue aux Drs Hunter, du Mississipi, Tabor, du Texas, Saunders, de l'Alabama, et Wyman du Service de la Salubrité publique des Etats-Unis.

Nouvelle Orléans,
19 juillet 1905.

Cher Docteur, j'écris pour vous faire savoir que quelques cas de maladie ici présentant les symptômes de la fièvre jaune ont été portés à ma connaissance. Les cas sont tous dans le même voisinage, sur deux ou trois îlets. Une autopsie sera faite à la première occasion. En attendant, l'officier de Santé de la ville a recours à tous les moyens nécessaires pour détruire les moustiques dans les localités.

EDMOND SOUCHON, M. D.,
Président du Bureau d'Hygiène d'Etat.

Le même jour, j'ai télégraphié aux Drs Hunter, Tabor et Wyman annonçant à chacun d'eux ma lettre.

Certificats acceptés.

Les autorités du Mississipi ont annoncé de nouveau qu'elles accepteraient les certificats délivrés aux camps de détention par le service des hôpitaux de la marine.

LES ALARMISTES.

Le colonel William Murray, un haut fonctionnaire du chemin de fer de l'Illinois Central, dénonce hautement les alarmistes et les individus que la peur a déséquilibrés. "Ils ont fait plus de tort à la ville, dit-il, que toute la fièvre qui a jamais existé.

Le colonel Murray est arrivé hier matin de Chicago et de Memphis avec l'agent de voyageurs A. J. Mc Dougall. Il ne saurait trouver d'expressions assez fortes pour flétrir certains rapports envoyés de la Nouvelle-Orléans et les racontars de certains de ces gens qui se sont enfuis, rapports et racontars qui créent une fausse impression au dehors.

Le colonel Murray et l'agent Mc-Dougall sont allés pour affaires au siège de la compagnie, à Chicago, et au retour ont visité à Memphis l'agent Scott.

La controverse Blanchard-Vardaman.

La controverse entre le gouverneur Vardaman, du Missisipi et le gouverneur Blanchard, de la Louisiane s'envenime. Le gouverneur Blanchard a fait hier la déclaration suivante:

"La déclaration du gouverneur du Mississipi se répond elle-même. Il lui a été demandé des preuves à l'appui d'accusations portées contre des hommes occupant de hautes situations officielles, professionnelles et personnelles dans cet Etat. Au lieu de présenter des preuves à l'appui des accusations, il répond que si ces messieurs ne sont pas coupables de dissimulation, ils sont certainement coupables d'ignorance et de négligence du devoir. C'est un faux-fuyant palpable de la question de la part du gouverneur du Mississipi. La déduction est permise que s'il était maintenant appelé à donner des preuves de l'incompétence et de la négligence des autorités sanitaires de l'Etat, il répondrait que s'ils ne sont pas coupables d'incompétence et de négligence, ils sont indubitablement coupables d'autre chose.

"Et ainsi de suite.

"La question est claire et nette. Ou le gouverneur du Mississipi doit donner des preuves de ses accusations, ou le public le convaincra d'usage inconvenant et extravagant d'invectives et d'un mépris bien étonnant de la bonne renommée de fonctionnaires publics de la Louisiane honorables et d'esprit élevé."

A propos d'autres paroles de Vardaman, le gouverneur Blanchard dit:

"Le plus charitable point de vue auquel on puisse les considérer est que, travaillé par une fausse interprétation complète de mes mobiles, de mes paroles et de mes actes, il proteste simplement contre l'entrée du gouverneur d'un autre Etat dans un domaine où, au-dessus de tous les gouverneurs des Etats-Unis, il a brillé extraordinairement. Je crois pouvoir laisser en toute sécurité au jugement public une comparaison de ma carrière dans ce domaine avec celle du gouverneur du Mississipi."

Faux rapport.

Le rapport annonçant que deux Italiens qui avaient violé la quarantaine à Lumberton, Mississipi, avaient été tués par les gardes, était faux.

Un rapport reçu hier soir établi que cinq individus ont tenté d'échapper à la vigilance des gardes et que deux d'entre eux ont été maltraités, mais non blessés.

Beaucoup à Manger

Mais pas d'appétit, écrivent bien l'état de milliers de personnes. Leur estomac "les a trahis", mais il suffit d'une épreuve loyale du fameux

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

pour rendre à cet organe important sa vigueur habituelle. Pourquoi ne pas commencer aujourd'hui. Depuis plus de 50 ans il guérit Indigestion, Dyspepsie, Constipation, Etat Bilieux, Déperdition d'Appétit, Crampes et Diarrhée. Essayez-le et voyez.

Publication utile.

Le Bureau de Santé de la Ville vient de faire imprimer et mettre en brochure un rapport qui lui a été soumis en 1903 et relatif aux moustiques. Les diverses variétés de ces insectes, leurs mœurs, les endroits où ils se reproduisent et la façon dont ils transmettent la maladie y sont écrits avec une clarté et une précision de détails qui en rend la lecture très intéressante.

En même temps les moyens de détruire ces dangereux insectes y sont exposés.

Le Bureau de Santé fait œuvre utile en publiant ce rapport actuellement.

La brochure va être distribuée partout.

L'inspection des maisons.

Le Dr Richardson, du service des hôpitaux de la marine des Etats-Unis, qui est chargé de la direction de la fumigation, de la pose de toile métallique sur les citernes et de l'emploi du pétrole, rapporte que jusqu'ici il a fait 2,640 inspections et a découvert 39 cas de fièvre jaune. Presque tous ces malades ont été envoyés à l'hôpital temporaire.

Dans la paroisse de Rapides

Un employé du chemin de fer du Southern Pacific a déclaré hier au Bureau de Santé de l'Etat que les autorités de la paroisse de Rapides interdisaient à toutes les personnes de la Nouvelle-Orléans de s'arrêter à un point quelconque de leur territoire, même à celles qui avaient passé les cinq jours règlementaires dans le camp de détention.

A SAINT BERNARD.

Conformément aux instructions du Bureau de Santé de la paroisse de St-Bernard l'inspecteur sanitaire en chef Adam Estopinal a entrepris une guerre contre les moustiques.

Les citoyens lui apportent tout le concours possible dans le but de détruire le plus promptement possible l'insecte qui communique la fièvre jaune.

M. Estopinal a acheté du soufre, du pétrole, etc. Les maisons sont fumigées et les citernes garnies d'huile.

Dimanche à la grand-messe le révérend Detchemendy a annoncé que des services spéciaux seraient célébrés cette semaine à l'église de St-Bernard pour offrir des prières en vue d'éloigner la maladie.

MM. Oliver S. Livaudais et L. Fred Andry, avocats des quatre Italiens arrêtés il y a quelques jours et accusés de résistance aux représentants de la loi et de violation de la loi de 1872 relative à l'excitation à la rébellion, ont demandé hier à la cour de district la mise en liberté des prisonniers sous caution.

Le juge N. H. Nunez a fait droit à leur requête et a fixé la caution de chacun des prévenus à $4,000, tous devant comparaître à l'ouverture de la prochaine session, le premier lundi de septembre.

Les avocats demanderont une réduction, et s'ils ne réussissent pas à l'obtenir ils requerront un prompt jugement qui serait probablement fixé à la semaine prochaine.

HOTEL DE VILLE

A une réunion tenue hier matin le comité des privilèges a accordé à la Wogan Brothers Refining Company le droit de poser des tuyaux de huit pouces entre la raffinerie située rue N. Peters, près de la rue Press, et le fleuve. La compagnie paiera $25 par an pour ce privilège.

M. John A. Wogan, président de la compagnie, a dit au comité que de la mélasse serait envoyée par ces tuyaux à des navires à réservoirs, et que comme il ne savait si l'entreprise serait profitable, il estimait qu'une somme de $10 versée annuellement à la ville était suffisante.

L'ingénieur de la ville, président du comité, a dit qu'il était en faveur de toutes les innovations et qu'elles devaient être encouragées.

Sur proposition du trésorier Brie de la somme a été portée à $25.

Les Maladies de la Peau

sont guéries par

Hydrozone

et

Glycozone

Endossés par la Profession Médicale.

En détruisant les germes, ils aident la nature à accomplir une guérison. Envoyez trente-cinq cents pour les frais d'express sur des Bouteilles d'Essai Gratuites.

Vendus par les Principaux Pharmaciens. Pas véritable à moins que l'étiquette porte ma signature:

Prof. Charles Marchand,
63-I Rue Prince, N. Y.

Ecrivez pour obtenir des informations gratuites sur HYDROZONE et GLYCOZONE.

Le comité du budget a siégé hier matin et augmenté de $1,500 le crédit de $12,000 voté pour la construction d'une école en remplacement de l'école Thomy Lafond.

Mme R. B. Montgomery a pris hier un permis pour la construction d'une maison à deux étages dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberty et Valmont et l'avenue Peters, au prix de $3,500.

A la suite d'un article publié dans le "Sun" de New York le 27 juillet et annonçant que le Dr Souchon, président du Bureau de Santé de l'Etat de l'Etat de la Louisiane, avait télégraphié au Dr Heller, médecin de quarantaine à Philadelphie, que la fièvre jaune était plus grave que celle de 1878, le maire Behrman a ouvert une enquête. Le Dr. Souchon a nié hautement qu'il eut envoyé un pareil message, et ce matin le Dr. Heller, à qui une copie du télégramme avait été demandée, a répondu par la dépêche suivante:

"Aucun télégramme de Souchon. Erreur dans les journaux. Son nom seul mentionné".

Le maire Behrman a en outre demandé au "Sun" de rechercher sans délai la source du télégramme de Philadelphie.

Le maire a reçu hier un comité comprenant MM. F. Welch, W. G. Morgan, J. B. Rennyson, C. G. Holifield, C. T. Tessier, E. A. Carrère, R. McWilliams et C. B. Stroudback, représentant les intérêts fonciers, qui lui ont demandé de lancer une proclamation invitant les négociants et hommes d'affaires à fermer les magasins et bureaux une demie journée à une date fixée pour permettre aux employés d'apporter leur aide à la suppression de la fièvre.

Ces messieurs ont aussi prié le maire et les propriétaires de charrettes et de tombereaux d'enlever aussi promptment que possible la poussière et les ordures amassées dans les rues.

Le maire va s'occuper de cette question.

M. Behrman a reçu hier de M. Olice Andrews Johnson de Chicago un chèque de $50 pour les fonds de lutte contre la fièvre jaune.

M. Herman Meister, président du Bureau d'Incendie, est tout disposé à prêter tous les tuyaux nécessaires pour nettoyer les rues et les ruisseaux. Une pompe a été employée pour le nettoyage de la rue Poydras, du bord du fleuve à la rue Magazine.

M. Hugh Mc Closkey, président de la commission des Docks, a mis le remorqueur Sampson à la disposition des autorités.

Mechanics, Dealers and Lumberman Exchange.

Les membres de cet Exchange se sont réunis hier pour discuter certains changements nécessaires dans la charte. Il paraît qu'il y a quelques défectuosités dans cette charte, et c'est pour y remédier que la réunion d'hier a été tenue.

L'Exchange a une forte somme en réserve, et il est probable qu'un nouveau local sera acheté ou construit très prochainement, et pour assurer la légalité de toute transaction il a été jugé nécessaire d'apporter quelques changements à la charte.

Crème empoisonnée.

Trente-cinq personnes de McDonoghville, des enfants pour la plupart, sont tombées malades après avoir mangé de la crème glacée à une réunion de paroissiens de l'église St-Antoine dimanche soir. Elles ont été soignées, et aux dernières nouvelles elles étaient toutes en voie de rétablissement.

DECES.

LAMOTHE—Décédé lundi, le 31 juillet, à 11:30 heures a m, LOUIS LAMOTHE, époux bien-aimé de Rosalie Dumont, âgé de 67 ans et 4 mois, natif de France et résident de cette ville depuis 47 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille ainsi que ceux des familles Dunios et Lamothe sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, No 921 rue Orléans, près Bourgogne à 4 heures de l'après-midi, aujourd'hui, mardi

NOÉ—Décédée lundi, 31 juillet 1905, à 10 heures 10 minutes p m., Mme Vve J. B. NOÉ, née Léonine Baquié, à l'âge de 66 ans, native de France. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, No 736 rue Royale, entre Ste-Anne et Orléans.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

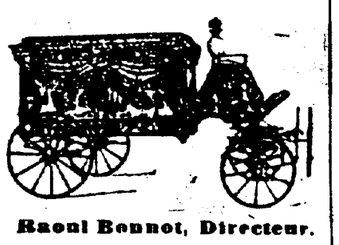

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

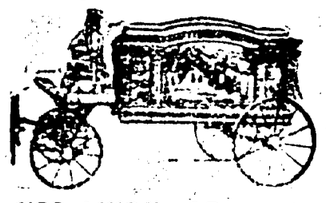

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,
GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

20 aout—1 an

TELEPHONE 989.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Procès en dommages.

Annie Lambert, qui a eu quatre doigts broyés dans une machine de la blanchisserie Troy le 11 avril dernier, a intenté hier devant la cour civile un procès en $10,000 de dommages-intérêts.

Mme Minnie Baringue demande une indemnité de $1,000 à Sanderson et Porter entrepreneurs.

Le 4 mai 1905, elle s'est engagée sur une planche posée par des ouvriers de ces entrepreneurs sur une excavation à un point de la rue du Canal et est tombée, se contusionnant et recevant des blessures internes qui la forcèrent à garder le lit pendant un mois.

Mme Baringue allègue que l'accident est dû à la négligence des ouvriers et réclame une indemnité aux entrepreneurs.

Bigame.

Carlos Alphonso est accusé de bigamie à la cour criminelle de district.

Mme Conception Vargas déclare qu'elle a épousé Alphonso le 20 mai 1904, et que le 4 mai de cette année son mari a épousé Léonida Carmélite de Péralta.

Il paraît qu'Alfonso s'est réfugié au Honduras pour éviter l'arrestation.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Après-midi

Bande Militaire de Fischer,
Aitken,
Leola,
Lea-Earts,
Bessie French, Kinedrome,
Singes Acteurs de Fred,

Sièges Réservés, 10c, en vente d'avance au Magasin de Piano de Junius Hart, 1001 rue Canal. 30 juil—6t

HOTEL ET RESTAURANT DU

WEST END.

T. TRANCHINA.....Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.

PRIX RAISONNABLES.

13mai—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER

NEW CAMELIA,

Commençant le 16 avril 1905

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p m

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & BRO., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.

9 avril—1an

AVIS SPECIAL.

ALLEZ CHERCHER IMMEDIATEMENT LE PREVENTIF HOMEOPATHIQUE CONTRE LA FIEVRE JAUNE AU QUARTIER GENERAL.

SUTHERN HOMEOPATHIC PHARMACY COMPANY, LIMITED, 111 RUE BOURBON. 1 août—1 sem

PETITES ANNONCES.

Jeune fille parlant le français et l'italien demande emploi comme femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

1er août—1f

Aux personnes ne pouvant pas partir.

A les étages supérieurs de l'Hôtel St Charles, on est à peu près à l'abri de la fièvre. Pendant la durée de la quarantaine des tarifs spécialement réduits seront faits aux personnes forcées de demeurer en ville.

A. R. BLAKELY & COMPANY.
St. Charles Hotel.

30 juil—30—aout 1 35

ON demande—Une femme respectable pour faire la cuisine et aider au ménage d'une petite famille. S'adresser 826 rue St-Philippe. 30 juil—1f

---

—Ah! c'est vous, mon ami!

—Oui.... Vous souffrez?

—Horriblement.... C'est une de mes crises, mais elles deviennent de plus en plus féroces.

—Elles reviennent souvent?

—Souvent, en effet.

—Elles durent longtemps?

—Trop.

—C'est à la suite des remèdes qui vous sont ordonnés?

—Quelquefois.

—Et vous n'appelez pas?

—A quoi bon, s'il n'est pas de soulagement possible.

Elle prononça d'une voix plaintive;

—Ah! mon pauvre Dominique, je suis condamnée!

—Pas encore.

Elle avait paru oublier un instant ses douleurs.

Elles revinrent plus violentes, plus aiguës.

Elle parut prête à défaillir et s'écria:

—Oh! mon Dieu, que ne suis-je morte!

Sa tête se renversa en arrière.

Elle glissa mollement sur le tapis, au pied du divan.

Elle était évanouie.

Alors, affolé, Dominique Brucourt qui l'avait soutenue dans sa chute, s'agenouilla auprès d'elle, essaya de la rappeler à la vie, la prit dans ses bras et chercha autour de lui un secours, un verre d'eau.

Il appela.

Personne ne vint.

En contemplation devant ce corps immobile, ce visage d'une lividité cadavéreuse, il se demandait:

—Est-ce que M. de Rohaire aurait deviné la vérité? Où suis-je donc? Que se passe-t-il dans cette sinistre maison?

Sur la cheminée, il aperçut un petit flacon enveloppé dans un réseau de filigrane d'or.

C'étaient des sels, dont la malade devait se servir fréquemment.

Il les lui fit respirer.

Peu à peu elle revint à elle et regarda à son tour ce gardien fidèle, installé pour ainsi dire à son chevet.

Des larmes de rage roulaient des yeux de cet homme qui en versait si rarement.

Ses traits si mâles et si durs exprimaient le désespoir de son impuissance à secourir cette femme adorée depuis tant d'années, en proie au mal inconnu dont il n'avait jamais si bien compris la gravité qu'à cette heure révélatrice.

Elle devina les sentiments qui l'agitaient; leurs regards se rencontrèrent et elle songea:

—Pourquoi n'ai-je pas autrement dirigé ma vie?

Tandis qu'il se disait:

—Il faut la sauver à tout prix!

La crise semblait calmée.

Dominique Brucourt se rappela le sujet de sa visite.

Au fond il était dans un grand embarras.

Sa loyauté lui interdisait d'accuser formellement le vicomte sur de simples suppositions, et cependant il fallait mettre cette malheureuse femme en garde contre lui.

Elle avait réparé le désordre de sa toilette, essuyé la sueur qui un instant avait perlé à son front, donné un coup de main à ses cheveux.

Il se tenait debout devant elle et lui demanda doucement:

—Vous allez mieux?

—Oui, fit-elle, je crois que c'est passé.

—La triste scène à laquelle je viens d'assister m'a fait oublier ce qui m'amène....

Elle le fixa de ses beaux yeux redevenus calmes et limpides et dit:

—C'est?....

—Une lettre de M. de Rohaire que j'ai reçue ce matin.

—Ah!

—M. de Rohaire me dit qu'il est heureux de penser qu'il va vous avoir près de lui à Trouville ces jours-ci.

—En effet.

—Il ajoute que les médecins qui vous soignent si mal ne lui inspirent pas confiance....

—Alors?...

—Je viens de constater qu'il n'a pas tort. C'est sans doute à leur traitement que vous devez les souffrances dont j'ai été épouvanté tout à l'heure....

—Peut-être.

—Il se propose de consulter avec vous un docteur très prudent et dont on dit infiniment de bien. Vous le verrez?

—S'il veut.... Le plus souvent c'est mon mari qui se charge de ces visites....

Dominique Brucourt déclara nettement:

—C'est ridicule. Un médecin fût-il d'une capacité hors ligne a besoin d'examiner ses malades avant de se prononcer.

Il crut avoir trouvé un excellent terrain de manœuvres.

Il chercha dans ses poches et reprit:

—Au reçu de cette lettre que j'aurais voulu vous apporter, et que je ne retrouve pas, je suis parti précipitamment sans même faire un bout de toilette, tant j'ai cru la commission urgente, et les idées de votre oncle raisonnables. Où diable ai-je fourré ce papier? Dieu me pardonne, j'étais si troublé que je l'aurai pris pour allumer ma pipe.. Heureusement je me souviens parfaitement de ce qu'il contenait.... M. de Rohaire, en attendant cette consultation, me charge de vous engager à ne plus vous servir de ces remèdes qui ne vous font pas de bien, et peut-être vous font beaucoup de mal.... C'est bien entre nous, n'est-ce pas?

—Soyez tranquille.

—Je crois qu'il a raison. C'est aussi l'opinion du docteur Champrel qui est un brave et digne homme. Cela vous est bien facile, n'est-ce pas?.... du moins pendant quelques jours....

Il s'arrêta comme s'il se souvenait à propos d'une recommandation pressante, et continua:

—Ah! j'oubliais.... Car j'ai été réellement très ému tout à l'heure.... Votre oncle vous prie d'emporter avec vous les ordonnances de vos médecins... afin de voir si le nouveau sera d'accord avec eux.... Vous y penserez?

—Oui, mon ami.

—Eh bien! je crois que c'est tout.

Dominique Brucourt était assez content de lui.

En somme il se flattait d'avoir rempli sa mission convenablement.

Mais quelle douleur pour lui de voir le visage décomposé de son amie, ses traits souffrants, ses joues caves, ses yeux battus, enfoncés chaque jour dans une orbite plus profonde, ses doux yeux bleus où tant de bonté se reflétait.

Il supplia d'une voix tremblante:

—C'est bien promis, vous ne toucherez plus à ces remèdes?

—Pourquoi insister, fit-elle, surprise.

Il balbutia, craignant d'être allé trop loin:

—Puisqu'ils ne vous guérissent pas!

—Vous tenez donc bien à ma vie?

—Plus qu'à la mienne!

Elle déclara lentement, avec un accent de tristesse profonde:

A continuer.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Chas I. Kiehl, Mme Hannah Skelly.

Anne Lambert vs Troy Laundry Co., action en dommages de $10,000.

Mme Minnie Baringue vs Sanderson & Porter, action en dommages de $1,000.

Louis P. Rice vs Otto Walther, action en recouvrement de $222 sur un contrat.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Philip Passalaqua, violation de l'acte 18 de 1886; Aug. Senessen, larcin; Charlie Ford, actes de violence; E. E. Johnson, abandon du foyer conjugal; Henry Hopkins, acte de violence; Chas Dauphin, violation de l'acte 18 de 1886; Sam Sarahfield, actes de violence.

Acquittés:

Walter Cordier, Alcée Lofficial, actes de violence.

Condamnations:

Joseph Vandercoff, port d'arme cachée, $50 d'amende ou 60 jours de prison; Walter Roux, Nellie Marchand, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement; Bazile Savantine, actes de violence, $15 d'amende ou 30 jours de prison; Chas Dauphine, violation de l'acte 18 de 1886, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Rixe.

Au cours d'une querelle au sujet de la quarantaine, survenue hier soir à l'angle des rues Bienville et Decatur, entre Ferdinand Lineberger et Wm Thomas, le dernier a frappé son adversaire à la tête avec un verre à bière.

Jeune fion.

Ces jours derniers un gamin est entré dans le magasin de A. Baldwin à l'angle des rues Camp et Commune et s'est fait donner un revolver sur un ordre signé G. Pitard. Ce n'est qu'hier qu'on a constaté que le billet était faux.

Le revolver a été retrouvé dans un mont-de-piété par les détectives Reynolds et Litteton.

Grièvement blessé.

L'ex-caporal de police Kornum Morgan a été grièvement blessé hier après-midi en couplant des wagons de la ligne Frisco. Il a été transporté à l'hôpital.

Cours de Français.

Les parents soucieux que leurs enfants n'oublient pas notre belle langue française pendant la fermeture des écoles, apprendront avec satisfaction que M. Maurice Bréant, le distingué professeur n'interrompra pas ses leçons et son cours français de prononciation et de rédaction pendant les vacances. Nous avons déjà constaté le succès qu'a remporté la méthode d'enseigner de M. Bréant; elle est d'autant plus appréciée par tous ceux qui font appel à ses précieux conseils qu'ils trouvent en prêt de lui un enseignement aussi rémunérateur qu'instructif au cours de leurs intéressantes études. S'adresser au Consulat de France de 10 heures à 3 heures. 4 juil—1 sem